



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

Monsieur le Président de l'Union Syndicale  
d'Aménagement hydraulique du Nord  
5, rue du Bas  
CS 70007  
Radinghem-en-Weppes

59481 HAUBOURDIN cedex

RECOMMANDE AVEC AR

*n° 1155 / PE*

Lille, le 30 AOUT 2016

Monsieur le Président,

Vous avez déposé en date du 19 avril 2016 un dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement concernant des travaux de curage du bassin d'expansion de crue de la Becque du Mont Noir sur la commune de Saint-Jans-Cappel, enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro 59-2016-00038.

Par courrier reçu le 03 août 2016, vous nous avez fait part de votre décision d'abandonner ce dossier. **Ce dossier est par conséquent clos.**

Céline GUILLEMOT, en charge de l'instruction de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 18 – mail : celine.guillemot@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Adjointe à la Responsable du  
Service Eau Environnement,

Sylvie MENACEUR

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale des Flandres



Le Président

Radinghem, le 28 juillet 2016

SPE 59 / REÇU LE

5 AOUT 2016

N° 1134

| SEE             | A | I | P |
|-----------------|---|---|---|
| I. Doré         |   |   |   |
| S. Menaceur     |   |   |   |
| Police de l'eau | X |   |   |
| LECC            |   |   |   |
| FFPP            |   |   |   |
| MISEN / AI      |   |   |   |
| OSPEAC          |   |   |   |
| A Attributions  |   |   |   |
| I Informations  |   |   |   |
| P Participation |   |   |   |

DDTM du Nord  
 Monsieur le Directeur  
 Service Eau Environnement  
 Cellule Police de l'Eau  
 62, boulevard de Belfort  
 59019 LILLE Cedex

Direction de la Prévention des Inondations  
 Affaire traitée par Mathieu Parat  
 Tel : 03 20 50 24 66  
 Mail : mparat@usan.fr

Courrier arrivé

03 AOUT 2016

DDTM du Nord / SEF

N/Réf. : DGS/DPI/ MP n°2016 - 033

**Objet : Demande d'autorisation en vue du curage du bassin de rétention de la Becque du Mont Noir à Saint Jans Cappel.**

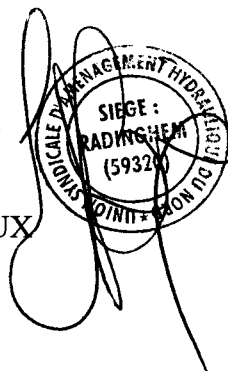
Monsieur le Directeur,

Je suis au regret d'abandonner l'instruction du dossier de demande d'autorisation repris en objet au vu des études complémentaires demandées et des délais restants avant votre opposition tacite sur ce dossier (délais d'instruction portés à 5 mois dans le cadre de la demande d'autorisation unique avant rejet tacite).

Je ne manquerai pas de vous retransmettre un nouveau dossier une fois l'ensemble de ces éléments réunis.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

E. BAJEUX



Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord